

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant N°2 du contrat de cession avec l'association Chew chew pour le concert du 27 novembre 2021 dans le cadre du Tour de Chauffe à la Ferme d'en Haut.

N° : VA_DEC2021_456
Service : Culture

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De contractualiser avec l'association Chew chew pour le report de date du concert Dear deer au 27 novembre 2021, conformément aux dispositions du contrat joint.

Le contrat enregistré avec la décision VA_DEC2021_204 du 27 mai 2021 est donc modifié.

En contrepartie, la ville versera la somme de 600€ TTC pour le concert Dear deer sur présentation d'une facture par chèque.

Cette somme sera imputée sur le budget de l'année 2021.

Imputation comptable : 6288 314 5210

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.5.1 Ferme d'en Haut

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 15 octobre 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-182108-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 22 octobre 2021

AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Commune de Villeneuve d'Ascq, sise Place Salvador Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq, représentée par Gérard CAUDRON, en sa qualité de Maire dûment habilité par la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 prise en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et agissant en vertu de la décision VA_DEC2021_456 du 15/10/2021

Numéro de SIRET : 215 900 093 00018

Code APE : 721A

TVA Intra-communautaire FR 57 215 900 093

Ci-après dénommé la ville d'une part,

ET

L'Association CHEW CHEW

Adresse postale : Association CHEW CHEW
85 Rue de pologne 59000 Lille

Siret/APE : 847 652 450 00010 – APE : 9002 Z

Représentée par Frédéric IOVINO en qualité de Président
Ci-après dénommé LE PRODUCTEUR, d'autre part.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Suite à l'annulation du spectacle prévu le vendredi 25 juin 2021 à 20h30 à la Ferme d'en Haut pour des raisons de travaux en salle de spectacle, le concert Dear Deer est reporté au Samedi 27 novembre 2021.

Le contrat enregistré avec la décision VA_DEC2021_204 du 27 mai 2021 est donc modifié comme suit :

ARTICLE 1 : L'ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU DIFFUSEUR est modifié comme suit :

Le DIFFUSEUR s'engage à mettre à disposition la Ferme d'en Haut d'une capacité de 200 places assises.

Le DIFFUSEUR fournira le lieu de la représentation en ordre de marche y compris le personnel nécessaire au montage et démontage, et à l'installation technique du spectacle, et au service de la représentation. Le DIFFUSEUR tiendra le lieu de spectacle à disposition du PRODUCTEUR le 27 novembre 2021 à partir de 9h30 pour permettre d'effectuer le montage, les réglages et d'éventuels raccords. Le démontage et rechargement seront effectués à l'issue de la représentation.

ARTICLE 2 : L'ARTICLE 3 : BILLETTERIE est modifié comme suit :

Les parties conviennent d'arrêter le prix des places : entrée gratuite.

ARTICLE 3 :

Tous les autres articles du contrat restent inchangés

Fait à Villeneuve d'Ascq en trois exemplaires le 15 octobre 2021

Pour l'association Chew chew
(Le Producteur),
Le Président,
Frédéric IOVINO

Pour la Ville
(L'organisateur),
Le Maire,
Gérard CAUDRON

